

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2024/84

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU L'arrêté CIR 2024 61

CONSIDERANT la demande de prolongation pour la mise en place d'une benne de la part de Monsieur Artak MELKONYAN au niveau du numéro 12 rue Saint Thomas, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 20 décembre 2024 au 31 janvier 2025, comme suit :

RUE SAINT THOMAS

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE « GENANT »

- Stationnement interdit au droit de la benne, et 5 mètres avant et après la benne **des deux côtés de la chaussée.**
- La circulation sera en tout temps assuré pour les VL et les PL et notamment pour le passage des services de déchetterie

Article 2 : La benne sera installée contre la clôture du 12 rue Saint Thomas et de sorte que la circulation dans la rue soit assurée ainsi que la giration pour l'accès à la voirie du numéro 7 de la rue.

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par monsieur Artak MELKONYAN.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- M Artak MELKONYAN – 12 rue Saint Thomas– 6745 MUNDOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 20/12/2024

Fait à Mundolsheim, 20 décembre 2024

Béatrice BULOU



Maire de Mundolsheim